



BULLETIN MUNICIPAL

Allonne
2021

Horaires et jours d'ouverture de la Mairie au public:

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi 8h 30 à 12h 30
 Téléphone: 05 49 63 72 23
 mél : mairie-allonne@orange.fr
<http://www.cc-parthenay-gatine.fr>
 les communes -> Allonne



AMIS LECTEURS, NOUS VOUS RAPPELONS QUE LA MAIRIE POSSÈDE UN FONDS DE LECTURE.

TARIFS DES TIVOLIS

	tivoli (40m ²)	Week-end	Semaine
Particulier Commune	Un tivoli	50 €	75 €
Particulier Hors Commune	Un tivoli	120€	180€
Association Hors Commune	Un tivoli	50,00 €	75€

TARIF DU FOYER DES TILLEULS

Journée 60€

TARIFS SALLE DES FÊTES

	Commune	Hors Commune
Location pour un vin d'honneur	65€	65€
Location pour un repas avec vaisselle	150€	180€
Location pour un repas sans la vaisselle	115€	150€
Journée supplémentaire	65€	65€
Chauffage	30€	30€



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Burger Van à emporter : 5 février
- Choucroute (ACCA) 21 février
- Jumbalaya sur place ou à emporter : 27 mars
- Jardi vente /vide grenier : 25 avril
- Entretien des chemins (la Clé des chemins) 2 mai
- Concours de la boule en bois (la Boule en bois) 6 juin
- Fête de l'école (école Sainte-Marie) 2 Juillet
- Fête populaire « moules-frites » (Comité des fêtes) 10 juillet
- Repas des 65 ans et plus (Commune) 11 novembre

- Infos Municipales . P 3 à 7
- Brèves
- EcolesP 10 à 13
- Associations . P 12 à 13
- Artisans . P 15 et 18 à 29



Je m'associe au conseil municipal pour vous souhaiter une bonne année 2021.

L'année 2020 restera dans nos mémoires pour ces confinements, ses épreuves et ses difficultés économiques. Néanmoins, la solidarité des Allonnais s'est exprimée à maintes reprises avec la fabrication des masques, les contacts et les soutiens apportés par chacun d'entre nous aux plus fragiles. Merci pour cette dynamique qui me rend fière de ma commune et de ses habitants.

Les services de proximité se sont améliorés avec le passage de l'épicerie ambulante et l'installation de la machine à pain, en plus des services déjà existants.

Les projets bien que ralentis se poursuivent avec la prochaine construction de la maison de santé à Secondigny. Les professionnels restent motivés pour améliorer l'offre de santé.

L'année 2020 fut aussi celle des élections avec le renouvellement du conseil municipal. Je souhaite remercier les habitants pour leur confiance renouvelée. Je salue l'engagement de ceux qui ont quitté le conseil et de ceux qui l'ont rejoint. Un remerciement particulier à Michel pour son engagement durant 32 ans, il fut pour moi un excellent premier adjoint, aux conseils toujours précieux et avec de grandes valeurs humaines. Je tiens à lui exprimer publiquement toute ma gratitude.

Avec la nouvelle équipe, beaucoup d'énergie et de volonté, sont au service de notre commune. Dès que la situation sanitaire le permettra nous reprendrons les réunions publiques, temps d'échange si important pour valider l'ensemble des grands projets d'aménagement.

Les représentants de la communauté de commune Parthenay-Gâtine ont été renouvelés.

J'ai l'honneur de représenter Allonne en tant que vice-président. En charge du numérique et des infrastructures, je poursuis mon engagement pour améliorer les réseaux sur notre commune avec l'arrivée de la fibre optique qui est actée à partir de 2022. Le projet se terminera en 2025.

Les démarches ayant pour but d'améliorer la couverture du réseau téléphonique ne s'arrêteront pas tant que les résultats ne seront pas notables. Avec volonté et engagement, le conseil municipal œuvre pour relever les défis d'un aménagement harmonieux sur notre territoire.

Allonnement votre
Emmanuel Allard



LES ÉLUS



Debout de gauche à droite :
Corinne Ferjoux - Nathalie Leconte - Djelloul Berhili - Jacques Mortier - Stéphane Bernard
Ursula Gomez Chaigneau - Yves Girod - Hervé Chevaux - Edwige Chaigne -
Gabriel Maire (en médaillon)

Sur le banc de gauche à droite, Le Maire et ses adjoints :
Stéphane Proust - Natacha Fleau - Emmanuel Allard - Isabelle Guignard - Patrick Morisset,

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX



Aline Mony



Béatrice Miot



Jean-Yves
Bonnifet



Nathalie André



Eric Fournier

LES COMMISSIONS

Finances Appels d'Offres Res- sources humaines	Emmanuel ALLARD – Natacha FLEAU – Isabelle GUIGNARD – Stéphane PROUST – Patrick MORISSET – Hervé CHEVAUX – Yves GIROD
Voirie Batiments Entretien du matériel	Emmanuel ALLARD – Stéphane PROUST – Stéphane BERNARD – Hervé CHEVAUX – Yves GIROD – Ursula GOMEZ CHAIGNEAU
Scolaire Cantine	Emmanuel ALLARD – Natacha FLEAU – Edwige CHAIGNE – Corinne FERJOUX – Na- thalie LECONTE
Communication Culture Site web	Emmanuel ALLARD - Isabelle GUIGNARD – Patrick MORISSET – Djelloul BERHILI – Edwige CHAIGNE - Nathalie LECONTE - Gabriel MAIRE
Commission temporaire Voies Privées	Emmanuel ALLARD – Natacha FLEAU – Stéphane PROUST – Stéphane BERNARD – Yves GIROD – Jacques MORTIER

	Titulaire	Suppléant
Conseiller Défense	Patrick MORISSET	
ID79	Yves GIROD	Hervé CHEVAUX
SIEDS	Yves GIROD	Jacques MORTIER
SICTOM	Isabelle GUIGNARD	Gabriel MAIRE
SYNDICAT DE LA VALLEE DU THOUET	Stéphane BERNARD	Stéphane PROUST
CNAS	Nathalie LECONTE	
Sécurité Routière	Stéphane PROUST	
TOGO	Djelloul BERHILI	

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Investissement

	Investissement Dépenses
Déficit reporté	69 194
Acquisition de matériel	14 130
Emprunts et dettes	17 463
TOTAL	100 787

	Investissement Recettes
Dotations, fonds divers	81 978
Subventions d'investissement	180 703
Emprunts et dettes	1 090
TOTAL	263 771

Fonctionnement

	Fonctionnement Dépenses
Charges à caractère général	86 728
Charges de gestion	48 913
Charges de personnel	174 948
Charges financières	8 019
TOTAL	318 608

	Fonctionnement Recettes
Excédent antérieur reporté	49 915
Produits des services	13 590
Impôts et taxes	195 432
Dotations et Subventions	121 737
Autres produits de gestion	10 830
Produits exceptionnels	5 493
TOTAL	396 997

Coûts transport scolaire et cantine

	Dépenses	Recette
Transport	11 289	9 067
Cantine	34 700	7 200

TROMBOSCOPE DES ÉLUS 2020/2026

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PARTHENAY-GÂTINE



Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

Le bureau communautaire

Président



Jean-Michel PRIEUR
PARTHENAY

1^{er} Vice-Président



Jany PERONNET
SECONDIGNY

En charge du développement économique industriel et artisanal.

2^e Vice-Président



Claude BEAUCHAMP
PARTHENAY

En charge du développement économique agricole et agroalimentaire.

3^e Vice-Président



Alexandre MARTIN
FÉNERY

En charge de la jeunesse et de la citoyenneté.

4^e Vice-Président



Patrice BERGEON
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

En charge de l'inclusion environnementale aux politiques publiques.

5^e Vice-Présidente



Chantal CORNUAULT-PARADIS
THÉNEZAY

En charge de l'enfance et du scolaire.

6^e Vice-Président



Guillaume CLEMENT
LA-FERRIÈRE-EN-PARTHENAY

En charge de l'animation et valorisation du patrimoine historique, culturel et environnemental, matériel et immatériel, et des pratiques artistiques

7^e Vice-Présidente



Magaly PROUST
PARTHENAY

En charge de la solidarité et la santé et de la petite enfance.

8^e Vice-Président



Emmanuel ALLARD
ALLONNE

En charge de la qualité des équipements, infrastructure et innovation numérique.

9^e Vice-Présidente



Marie-Noëlle BEAU
CHÂTILLON-SUR-THOUET

En charge des ressources humaines.

10^e Vice-Président



Didier VOY
LE TALLUD

En charge du projet de territoire.

11^e Vice-Président



Jérôme BACLE
PARTHENAY

En charge de la coopération territoriale, de la communication et de la pratique sportive.

12^e Vice-Président



Bernard CAQUINEAU
POUGNE-HÉRISSON

En charge de la transparence de la vie publique, place des usagers, accessibilité et gouvernance.

13^e Vice-Président



Philippe ALBERT
VAUSSEROUX

En charge de l'assainissement et du cycle de l'eau.

14^e Vice-Président



Olivier CUBAUD
LE TALLUD

En charge des finances et optimisation financière.

Le conseil communautaire



Xavier ARGENTON
PARTHENAY



Bérengère AYRAULT
PARTHENAY



Jean-Luc BARDET
PARTHENAY



Bertrand BONNEAU
FOMPERRON



Hervé-Lot BOUCHER
SAINT-AUBIN-LE-CLOUD



Nathalie BRESCIA
AMALLOUX



Mickaël CHARTIER
CROUX



Jean-Paul CHAUSSONEAUX
POMPAIRE



Éric CHEVALER
LA CHAPELLE-BERTRAND



Cécile CHIDA-CORBINUS
PARTHENAY



Claude DIEUMEGARD
CHÂTILLON-SUR-THOUET



Jean-Marie FERJOU
CHÂTILLON-SUR-THOUET



Christian FERJOUX
VAUTEUIS



David FEUJU
GOURGE



Didier GAILLARD
MENIGOUTE



Nicolas GAMACHE
LES CHATELIEUX



Véronique GILBERT
LERETAIL



Florence GRENOUX
VASLES



Jean-Claude GUERIN
LA PEYRATTE



Louis-Marie GUERNEAU
SAURAIS



Ludovic HERAULT
ADILLY



Karine HERVE
PARTHENAY



Lucien JOLIVOT
DOUX



Sandrine LARGEAU
SAINT-AUBIN-LE-CLOUD



Hervé LE BRETON
PARTHENAY



Liliane LE ROUX
SECONDIGNY



Jean-François LHERMITTE
SAINT-GERMIER



Daniel MALVAUD
ALUBIGNY



Jean-Yann MARTINEAU
LAGEON



Bernard MIMEAU
SAINT-GERMAIN-DE-LONGUE-CHAUME



Christophe MORIN
VIENNAY



Thierry PARNAUDEAU
LES FORGES



Thierry PASQUIER
THÉNEZAY



Pierre-Alexandre PELLETTIER
PARTHENAY



Marina PIET
POMPAIRE



Jean PILLOT
LHOUMOIS



Véronique REISS
PARTHENAY



Martine RINSANT
CHÂTILLON-SUR-THOUET



Chantal RIVAULT
PARTHENAY



Pascale ROBIN
PARTHENAY



Michel ROY
REFFANNES



Olivier ROY
VASLES



Véronique SABRON
VERNOUX-EN-GÂTINE



Catherine THIBAUT
LE TALLUD



Jean-Luc TREHOREL
PARTHENAY



Laure VIGNAULT
AZAY-SUR-THOUET



Richard WOJTCZAK
PRESSIGNY

ETAT CIVIL

Naissances

Léane PIED le 06 Janvier
Élie AUMAÎTRE MAYEUX le 31 janvier
Néal BEANJARA le 16 février
Maïna MARGAUD le 30 mars
Alexios KEROULLAS MOUSSET le 09 Août
Kaléo NOWAK le 15 Août
Zackary MERIENNE le 16 Août
Elise CHAIGNEAU le 15 Octobre
Aaron KONATE SIMON le 07 Novembre
Sullivan GUILBOT le 15 Novembre

Décès

INGREMEAU Raymond le 23 Janvier
PONCET Christiane le 22 Février
BOYE Gilbert le 20 Mars
FICHET Bertrand le 13 juillet
JORDI José le 22 Juillet
ROUX Guy le 28 août
DAVID Michel le 30 août
BAUDET Georges le 09 Septembre
GUILLOIS Elise le 21 Septembre
ROY Roselyne le 7 Novembre

NOUVEAUX ARRIVANTS

Mr KONATE Oussouby et Mme SIMON Charlène 7 Rue des Genêts
Mr PINEAU Louis et Madame BRUGNON Noémie 4 La Richardière
Mr et Mme MARKWALDER Sébastien et leurs enfants 19 Rue du Prieuré
La Commune d'ALLONNE souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

LE RECENSEMENT DÈS L'ÂGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la journée d'appel de présentation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

RECENSEMENT MILITAIRE POUR L'ANNEE 2021 : Jeunes nés en 2005

Mariages



Jérôme LORIOUX et
Sophie POIRAUD le
20 Juin

Thomas MORISSET
et Céline MORIN le
19 Septembre



Si nous avons oublié des personnes, veuillez-vous faire connaître à la Mairie afin de disposer des informations communales.

JDC
JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créer votre compte sur www.service-public.fr
- 2 - Vérifier ensuite que le rattachement est possible dans votre commune.
- 3 - Numérotez-vous des documents numérotés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 - Aller dans la rubrique «Régions-Citoyenneté», cliquer sur «Rattachement, JDC et service national», ou dans la zone «Rattachement» tapiez «recensement».
- 5 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Numérotez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

www.defense.gouv.fr/idc



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique « services associés » puis où « immatriculer mon véhicule ».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Cette année la commune a mis en place le dispositif « argent de poche ». Deux volontaires ont participé sur les vacances d'été et d'automne : Mya et Séléna.

Vous souhaitez, vous aussi, participer. Contactez la mairie.

Voici la description du dispositif :

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie,
- Valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes,
- Améliorer l'image et le comportement des jeunes sur la commune.

Pour qui ?

Les jeunes de 16 ans révolus et jusqu'à la veille de leurs 18 ans, qui habitent la commune et/ou la communauté de communes.

Quand ?

Toutes les vacances scolaires.

Où ?

Au sein des services municipaux.

Avec qui ?

Les agents communaux des services concernés par les missions proposées.

Pour faire quoi ?

Le désherbage, du ponçage et de la peinture, l'entretien de locaux, du rangement, de l'archivage...

Pour quelle durée ?

Les missions sont proposées sur des demi-journées de 3 heures.

Les demi-journées sont réparties sur l'ensemble des participants, en fonction des besoins des services.

Leur nombre est donc variable d'une année à l'autre.

Comment ?

Une charte d'engagement est signée avec les jeunes permettant une gratification forfaitaire grâce à un partenariat avec la Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay-Gâtine.

Combien ?

Chaque demi-journée est rémunérée 15€.



Tondeuse à gazon, motoculture

L'arrivée des beaux jours fait sortir de leur retraite hivernale les tondeuses à gazon, les motoculteurs, les appareils à musique etc... Une ombre au tableau : ces petites machines sont bruyantes...

Pour le respect de la tranquillité de chacun, il convient de rappeler que l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2007, réglemente l'usage de ces engins :

les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h

Divagation - maltraitance des animaux – aboiements des chiens

L'attention des propriétaires de chiens est attirée sur l'interdiction de leur divagation sur l'ensemble du territoire communal.

En cas de maltraitance, ce sont le Préfet et le Procureur de la République qui sont compétents pour prendre les mesures nécessaires.

Les propriétaires sont tenus d'éliminer des trottoirs ou autres espaces publics, les déjections de leurs animaux pendant les promenades accompagnées. De même, ils doivent prendre toutes les mesures pour éviter toute gêne de voisinage en raison de leurs aboiements.

Brûlots

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année. Il existe d'autres solutions : le broyage, le paillage, le compostage. Pour en savoir plus : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr (chercher brûlage)
La brochure est aussi disponible en mairie.



UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE





Masque Covid 19



Remerciement aux couturières : Noëlle Auger Micheline Largeau - Germaine Fleau - Monique Migeon - Madame Baron - Sarthou - Garrigues - Nathalie André - Béatrice Miot - Bernardette Gauthier - Claudie Beaudet

Amitié, Coopération, Solidarité avec Elavagnon (Togo)



L'année 2020 si elle a bouleversé les projets d'animation et de manifestations de l'association diminuant les ressources financières n'a cependant pas trop affecté les projets sur le terrain togolais. Ainsi sur les adductions d'eau prévues pour cinq villages ou quartiers d'Elavagnon, trois sont complètement réalisées, les bornes fontaines en service, les deux dernières sont en cours et devraient être achevées dans les premiers mois de 2021. Les tranchées sont creusées manuellement par les bénéficiaires des adductions d'eau, à défaut d'argent ils participent ainsi au financement des projets par l'apport de main d'œuvre

Les toilettes du lycée sont terminées et celles de l'école publique du quartier Kémériada devraient être mises en service l'année prochaine

Une nouvelle série de tables-bancs pour les écoles, collèges et lycée est fabriquée sur place

Néanmoins nous avons du revoir notre contribution pour ces dernières choisissant d'attribuer 500 euros pour aider à la lutte contre le COVID 19. Ainsi les groupements de femmes ont fabriqué sur place 375 litres de savon liquide (15 bidons de 25l) et cousu 750 masques ; savon et masques ont été répartis en présence des autorités locales à Elavagnon même et sous la responsabilité des chefs de village ailleurs.

Une opération collective de papier pour financer les projets (accès à l'eau, sanitaires, équipements scolaires....) est à nouveau en cours.

Contact : 06 83 66 72 49

Il n'y a pas de petite contribution, chaque euro compte et est intégralement utilisé pour la réalisation des projets. Merci à tous nos partenaires, à tous et aux communes (Allonne, Azay sur Thouet, Neuvy-Bouin, Le Retail, St Aubin-le-Cloud, Secondigny, Vernoux-en Gâtine pour un total de subventions de 1300 euros)

La mission prévue en novembre 2020 a été annulée. Espérons qu'elle sera possible en 2021, toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact au 05 49 95 85 54. Précision importante : chaque participant finance en totalité déplacement, visa et frais de séjour



Troisième âge

Activ senior



L'année 2020 restera dans les annales pour Actiu'Seniors !! Mais qu'est-ce qu'Actiu'Seniors ?

Explication : La maison Doret regroupait dans les mêmes locaux : l'accueil de jour et les animations proposées aux personnes qui sont à domicile.

Pour éviter toute amalgame, les animations de la MGD ont été délocalisées et ce transfert a été pour nous l'occasion de changer de nom : Actiu'Seniors !

Actiu', car nous sommes actifs en faisant des ACTIV'ités et Seniors pour cibler le public concerné par ses animations.

Rien ne change. Nous proposons toujours des remue-méninges une fois par mois le deuxième lundi à la salle polyvalente de Vernoux-en-Gâtine.

Une dictée est prévue à chaque début de séance.

Notre maître mot : la convivialité, l'entraide et la bonne humeur.



Alors si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter :

☎ 05.49.63.12.62

@ mail : actiu.seniors79@gmail.com.

L'activité coûte deux euros et vous êtes libres de venir quand vous le souhaitez.

A bientôt

Nicolas Bonnifait

Chargé d'animation et de développement d'Actiu'Seniors

Centre Local d'Information et de Coordination

(CLIC Antenne de PARTHENAY)

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « point info seniors » : un guichet pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et

Nous sommes à votre écoute :

Pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....

Pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

Vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...

Vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).

Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

Avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),

Avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple : groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres

CLIC Antenne de PARTHENAY

Tel : 05.49.63.45.70

Adresse : 33 rue Louis Aguilon – 79200 PARTHENAY

Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public : du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h

Privilégier la prise de rendez-vous



Ecole **SAINTE MARIE**

Maternelle - Primaire contrat d'Association avec l'Etat

Lundi Mardi Jeudi Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Accueil dès 2 ans

Tel : 09.52.65.73.52 ce.0790774m@ac-poitiers.fr

Garderie : Lundi Mardi Jeudi Vendredi : 7h30- 8h50 / 16h40-18h30

Service de car communal - Cantine municipale



**venez nous rencontrer
aux portes ouvertes
le vendredi 22 Janvier 2021
de 17h à 19h**

L'école Ste Marie, c'est :

Une école (2 classes) ouverte à tous, avec une équipe dynamique et soucieuse de la réussite de chaque enfant. Les effectifs permettent un suivi personnalisé, renforcé par l'intervenante ASH du réseau Gâtine.

Une équipe pédagogique

Marie Martine ROUX (Chef d'Établissement et Professeur des Ecoles): Maternelle CP

Bérangère MORISSET (Professeur des écoles): décharge direction

Amandine POIRAULT (Professeur des Ecoles) : CE CM

Valérie CAQUINEAU (Professeur des Ecoles): intervenante ASH réseau

Paola LE CAINEC : ASEM - Garderie - Ménage

Un projet

Notre projet sur 3 ans , en raison du confinement, a du être modifié mais il est toujours sur le même thème « l' ART sous toutes ses formes »

Cette année : le théâtre , les marionnettes , les comédies musicales et le cirque.

Des sorties pédagogiques

en lien avec le notre projet d'école :

- Les histoires de Pougé Herisson

le Nombriil du monde

- L'exposition « Sens dessus-dessous » au musée de Parthenay et contes de NOË



- « Mange tes ronces » théâtre d'ombres, musique
Rencontre avec les artistes au palais des Congrès de Parthenay



Pour terminer notre année scolaire, nous sommes allés visiter le ZOO de DOUE LA FONTAINE



Des activités avec la commune :

La récolte du miel d'ALLONNE

Dans la cour de l'école, l'extracteur (centrifugeuse), tourne si vite « qu'il arrache » le miel du fond des alvéoles de cire.



La récolte des pommes

Les pommes ramassées chez M. PIED ont permis de fabriquer un excellent jus de pomme. Celui-ci sera vendu au cours de l'année pour financer les sorties scolaires.

Doré de Gâtine



En classe , les Maternelles CP ont réalisé de la compote de pommes pour tous les enfants de l'école.



L'ECOLE Ste Marie , C'est aussi :

- des activités sportives

Au city stade d'Allonne, dans la salle de motricité de l'école mais aussi des séances de piscine à St Aubin le Cloud du CP au CM2 .



- des outils numériques

Au service des apprentissages : Salle informatique, ordinateurs portables, tablettes, logiciels pédagogiques et éducatifs, internet dans toutes les classes.



- un projet pastoral

Temps forts du calendrier liturgique avec la paroisse. (Le catéchisme se fait en paroisse).



Retrouvez-nous sur notre site:
<http://ecolesaintemarieallonne.scolasite.net>
(Inscription tout au long de l'année dès 2 ans)

les associations de l'école



Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

REPRESENTER, ACCUEILLIR, ANIMER et INFORMER

Sont les maîtres mots de cette association dont les membres sont des parents d'élèves élus chaque année lors de l'Assemblée Générale. C'est la seule association reconnue au niveau national pour défendre et préserver l'enseignement catholique.

L'APEL est un regroupement de personnes dynamiques engagées pour l'avenir des enfants accueillis à l'école Sainte Marie.

L'APEL participe au projet éducatif, aux réflexions sur le devenir de l'enseignement, à l'organisation de manifestations en travaillant en concertation avec les enseignants, au financement des sorties scolaires.

Vous pouvez trouver des infos variées sur le site national de l'APEL : **www.apel.asso.fr**.

Chaque année, nous accueillons de nouveaux parents. N'hésitez pas à nous rejoindre et à partager vos idées et vos projets pour les enfants de l'école.

Les différentes activités : (sous réserve de modifications)

- Spectacle de Noël : annulé
- Benne à papier - Tickets U - Ventes de brioches - jus de pomme
- Burger Van à emporter : 5 février (à confirmer)
- Jumbalaya sur place ou à emporter : 27 mars 2021
- Jardi vente /vide grenier : 25 avril 2021
- Fête de fin d'année : Vendredi 2 Juillet 2021

Présidente: Mme PIED Lucie Trésorier : M.PINEAU Mathieu Secrétaire: M.CRAMET Aurélien



Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

Les missions de l'OGEC sont nombreuses.

Entre autres, l'OGEC assure la gestion financière de l'établissement. :
élaboration du budget prévisionnel , suivi de la comptabilité, détermination des contributions familiales, paiement des charges de fonctionnement (eau, électricité, assurances...)

L'OGEC est l'employeur des personnels non enseignants. Il rémunère le chef d'établissement, l'ASEM, le personnel de service (garderie, ménage)

L'OGEC assure aussi la gestion immobilière de l'établissement (entretien, rénovation, hygiène et sécurité des locaux) .Ces missions sont accomplies en lien étroit avec le chef d'établissement. L'école ne peut exister sans un OGEC.

Contrairement à l'APEL, Il n'est pas obligatoire d'avoir un enfant scolarisé dans l'école pour être membre de l'OGEC : toute personne qui souhaite être bénévole peut en faire la demande. N'hésitez pas à nous contacter, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

L'OGEC tient à remercier l'ensemble des personnes qui participe au bon fonctionnement de l'école : les parents d'élèves, les enseignants, le personnel non enseignant, la municipalité, M. Le Maire et les différents bénévoles.

**Présidente : CHAIGNE Edwige
Secrétaire : PAIN Géraldine**

**Trésorière : En cours d'élection
Vice-Secrétaire : DE GOIS Patricia**

LE COMITÉ DES FÊTES

Comme chaque année, la soirée d'échange des vœux et de dégustation de la galette des rois est un moment privilégié de début d'année, où chacun aime à se retrouver. Et puis, arriva le mois de Mars, et la COVID 19 avec... La crise sanitaire n'a pas permis d'organiser cette année notre traditionnelle fête populaire. L'ensemble des organisateurs espère fortement pouvoir vous accueillir à nouveau le 10 Juillet 2021. Des moments de convivialité, comme celle-ci, sont importants pour maintenir des liens sociaux entre tous. Cette année, le comité a investi dans 2 nouveaux tivolis, et une remorque de transport (nécessitant au conducteur l'obtention du permis E).



Le comité des fêtes est toujours heureux d'accueillir de nouvelles personnes. N'hésitez pas à contacter sa Présidente, sa Vice-Présidente, ou son trésorier.

Si vous avez des idées, ou des connaissances de sorties intéressantes, n'hésitez pas à le faire savoir, afin que le comité puisse y réfléchir.

A toutes et à tous, l'ensemble du Comité des Fêtes vous souhaite une bonne année 2021.



Présidente :
Isabelle GUIGNARD
06 37 27 54 46
Vice-présidente :
Catherine MORISSET
05 49 64 15 84
Trésorier : Stéphane PROUST
05 49 69 90 96

PRIX DES LOCATIONS, A COMPTER DU 1ER JANVIER 2020, DU MATERIEL DU COMITE DES FÊTES D'ALLONNE

MATERIEL	ASSOCIATIONS D'ALLONNE		AUTRES ASSOCIATIONS		PARTICULIERS D'ALLONNE		AUTRES PARTICULIERS	
	CAUTION	LOCATION	CAUTION	LOCATION	CAUTION	LOCATION	CAUTION	LOCATION
TABLE RECTANGULAIRE	GRATUIT	GRATUIT	10,00 €	4,00 €	GRATUIT	3,00 €	10,00 €	5,00 €
BANC	GRATUIT	GRATUIT	5,00 €	3,00 €	GRATUIT	2,00 €	5,00 €	3,00 €
ENSEMBLE: 1 TABLE + 2 BANCS	GRATUIT	GRATUIT	15,00 €	8,00 €	GRATUIT	6,00 €	15,00 €	10,00 €
GROSSE FRITEUSE	GRATUIT	GRATUIT	1 000,00 €	80,00 €				
Barbecue à gaz (2 unités) tarif à l'unité hors gaz	200 €	GRATUIT	1 000,00 €	30,00 €	1 000,00 €	20,00 €	1 000,00 €	40,00 €
1 TIVOLI		GRATUIT		50,00 €		50,00 €		120,00 €
2 TIVOLIS		GRATUIT		90,00 €		90,00 €		220,00 €
KK MOBILE toilettes sèches)	1 500 €	GRATUIT	1 500,00 €	100,00 €	1 500,00 €	NOUS CONSULTER	1 500,00 €	NOUS CONSULTER

(*) LES TABLES RONDLES SONT A UTILISER UNIQUEMENT A L'INTERIEUR DE LA SALLE DES FÊTES,

I. GUIGNARD 05 49 63 50 85

C. MORISSET 05 49 64 15 84

S. PROUST 05 49 69 90 96



L'association La Clé des Chemins organise habituellement l'entretien des chemins non balisés, le 1^{er} dimanche du mois de Mai. Compte-tenu de la crise sanitaire et du confinement de ce début d'année, l'entretien n'a pu se faire que le 1^{er} dimanche de Juillet.

L'ensemble des participants a été réparti en groupe de 2 ou 3, ce qui a permis un nettoyage plus important de chemins. Les marcheurs, ou les vététistes, rencontrés lors de la matinée, nous ont tous remercié du travail effectué, pour leur permettre de pratiquer leur loisir dans de bonnes conditions.

Si la situation sanitaire le permet, cette journée d'entretien sera à nouveau le 1^{er} dimanche de mai l'année prochaine. Aussi, si participer à une telle action vous intéresse, si la découverte des chemins allonnais vous interpelle, n'hésitez pas à nous contacter. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

A tous l'association vous souhaite une bonne année 2021

Président : Patrick GUIGNARD 06 83 23 40 62
 Vice-président : Dominique PILLET
 Trésorier : Yves GIROD
 Secrétaire : Patrick MORISSET



bitants et du milieu dans lequel nous officions est essentiel pour nous.

La régulation du sanglier nous incombe. Son développement est un souci important chez les agriculteurs, car ils dégradent les cultures, parfois de façons importantes. Nous nous tenons donc très proche et à l'écoute des exploitants agricoles. Actuellement, le territoire de l'ACCA est d'environ 1300ha dont 1/10^{ème} est en réserve de chasse cynégétique en plusieurs lieu sur notre terroir. Pour permettre à la petite faune sauvage de bien se développer des égrainoirs et des points d'eaux sont installés sur le territoire et entretenus toute l'année, cela favorise la reproduction naturelle. Nous avons le plaisir et la satisfaction de rencontrer des compagnies de jeunes perdreaux et de faisans nés sur notre terre Allonnaise.

L'Association de Chasse Communale Agréée en cette année 2020 a fait évoluer ses statuts et son règlement intérieur en vue de mieux s'intégrer dans le territoire selon la loi du 24 Juillet 2019.



Aujourd'hui, les rôles de l'ACCA ne se bornent pas qu'à la pratique de la chasse et de la régulation des animaux nuisibles dont elle a la gestion sur le territoire communale. L'ACCA a désormais la responsabilité de participer à l'amélioration de la biodiversité ; en effet, elle est le relais entre la Fédération des chasseurs du département des Deux- Sèvres et de l'ensemble des habitants ruraux de notre commune. Les actions menées pour améliorer cette biodiversité sont l'achat de semences pour établir des bandes enherbées mellifères dans des parcelles agricoles ou bien l'implantation de jachères fleuries auprès du rucher communal. Ces actions démontrent les valeurs de symbiose que les chasseurs ont avec le milieu.

Afin de mieux communiquer, l'ACCA La Joyeuse a décidé d'inviter des personnes non initiées à notre loisir, à participer à une battue grands gibiers en tant qu'accompagnateurs; ceci pour permettre de mieux comprendre et les actions que nous menons et les responsabilités des organisateurs et responsables. De faire prendre conscience que la sécurité est primordiale dans notre loisir et que le respect des ha-

Les moments que nous vivons, perturbés par la pandémie du COVID 19, ne nous permet pas de réaliser les animations habituelles comme la partie de pêche et du concours de palets. Ce n'est que parties remises, gardons courage et espérance pour mieux nous retrouver.

Désormais le conseil d'administration est composé de 9 membres élus pour une durée de 3 ans, alors qu'auparavant il y avait 1/3 sortant à renouveler tous les 2 ans.

Ce conseil d'administration a évolué car il est présidé par Monsieur Jean Luc GEAY
 Le Vice-Président : Jean Philippe HONEKER, Le Trésorier : Patrick MORISSET
 Le secrétaire : Jean, Jacques MORIN, Membres : Stéphane BERNARD, Hervé FLEAU, David GUILBOT
 Et nous avons accueilli deux jeunes chasseurs parmi les membres : Edouard JAPHET et Dylan VIVIER
 Le président : Jean Luc GEAY

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Message du Président de la République :

Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai. Il n'a pas le goût d'un jour de fête.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous rassembler en nombre devant les monuments de nos villes, sur les places de nos villages, pour nous souvenir ensemble de notre histoire.

Malgré tout, la Nation se retrouve par la pensée et les mille liens que notre mémoire commune tisse entre chacun de nous, cette étoffe des peuples, que nous agitions en ce jour dans un hommage silencieux.

C'est dans l'intimité de nos foyers, en pavoisant nos balcons et nos fenêtres, que nous convoquons cette année le souvenir glorieux de ceux qui ont risqué leur vie pour vaincre le fléau du nazisme et reconquérir notre liberté.

C'était il y a 75 ans.

Notre continent refermait grâce à eux le chapitre le plus sombre de son histoire : cinq années d'horreur, de douleur, de terreur.

Pour notre pays, ce combat avait commencé dès septembre 1939.

Au printemps 1940, il y a 80 ans, la vague ennemie avait déferlé sur les frontières du Nord-Est et la digue de notre armée n'avait pas tenue.

Nos soldats pourtant s'étaient illustrés à de nombreuses reprises. Ceux de Montcornet, d'Abbeville, de Gembloux ou de Stone, les hommes de Narvik, les cadets de Saumur, l'armée des Alpes avaient défendu avec vigueur notre territoire et les couleurs de notre pays.

Ils sont « ceux de 40 ». Leur courage ne doit pas être oublié.

Dans le crépuscule de cette « étrange défaite », ils allumèrent des flambeaux. Leur éclat était un acte de foi et, au cœur de l'effondrement, il laissait poindre la promesse du 8 mai 1945.

Cette aube nouvelle fut ensuite conquise de haute lutte par le combat des armées françaises et des armées alliées, par les Français Libres qui jamais ne renoncèrent à se battre, par le dévouement et le sacrifice des Résistants de l'Intérieur, par chaque Française, chaque Français qui refusa l'abaissement de notre

nation et le dévoiement de nos idéaux.

La grande alliance de ces courages permit au Général DE GAULLE d'asseoir la France à la table des vainqueurs.

La dignité maintenue, l'adversité surmontée, la liberté reconquise, le bonheur retrouvé : nous les devons à tous ces combattants, à tous ces Résistants.

A ces héros, la Nation exprime son indéfectible gratitude et sa reconnaissance éternelle.

Le 8 mai 1945, c'est une joie bouleversée qui s'empara des peuples. Les drapeaux ornaient les fenêtres mais tant d'hommes étaient morts, tant de vies étaient brisées, tant de villes étaient ruinées. A la liesse succéda la tristesse et la désolation. Avec le retour des Déportés, les peuples découvrirent bientôt la barbarie nazie dans toute son horreur...

Rien, plus jamais, ne fut comme avant.

La fragilité révélée de nos vies et de nos civilisations nous les rendit plus précieuses encore. Au bout de cette longue nuit qu'avait traversée le monde, il fallait que l'humanité relevât la tête. Elle venait de découvrir horrifiée qu'elle pouvait s'anéantir elle-même et il lui fallait désormais refaire le monde, de fond en comble, ou à tout le moins « empêcher que le monde ne se défasse », selon le mot de Camus.

Ce fut l'heure, en France, de l'union nationale pour fonder « les beaux jours » annoncés par le Conseil National de la Résistance et bientôt retrouvés.

L'heure, en Europe, de l'effort commun pour bâtir un continent pacifié et fraternel.

L'heure, dans le monde, de construire les Nations unies et le multilatéralisme.

Aujourd'hui, nous commémorons la Victoire de ce 8 mai 1945, bien sûr, mais aussi, mais surtout, la paix qui l'a suivie.

C'est elle, la plus grande Victoire du 8 mai. Notre plus beau triomphe.

Notre combat à tous, 75 ans plus tard.

Vive la République !
Vive la France !

Emmanuel Macron

Nous aurons une pensée pour nos deux camarades membres de notre section, qui nous ont quittés cette année :
Bertrand FICHET et Michel DAVID

Les épidémies en 1914/1918

Une guerre aussi contre les épidémies : variole, typhoïde, grippe etc. Durant la Grande Guerre, d'importants moyens furent déployés pour protéger les soldats des risques sanitaires. C'est sous le feu des bombes, que des savants : les « Pasteuriens », ont cherché à mettre la science au service de l'histoire. Sans Pasteur et ses successeurs, les armées auraient été décimées. Grâce aux vaccins, pasteuriens ont sans doute évité à au moins un million de soldats de contracter la typhoïde ... Une armée sanitaire de 168.000 non-combattants : médecins, pharmaciens, dentistes, infirmiers ... enrôlés pour assurer au mieux la prise en charge des soldats, mais aussi conjurer tout risque d'épidémies au sein de l'armée. En quatre ans, la seule épidémie vraiment meurtrière, fut celle de la grippe espagnole qui, vers la fin de la guerre tua environ 35.000 soldats.

Genre de mort de nos soldats d'A LLOMNE morts pour la France en 14/18

23 tués sur le front ; 17 suite à des blessures ; 6 de maladie (gangrène et pneumonie) 4 disparus.

Les Anciens Combattants.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens combattants :

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et

les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance. 8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur.

Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

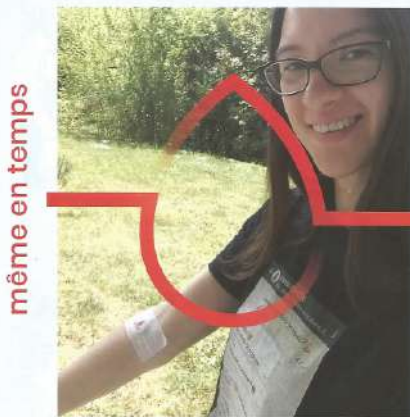
Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.



DON DU SANG



LES PATIENTS ONT BESOIN DE SANG À TOUT MOMENT !



DONNER SON SANG POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DANS LE MONDE



En cette année 2020 bien difficile pour tout le monde, nous avons besoin de vous qui avez entre 18 et 70 ans et êtes en bonne santé pour venir rejoindre les donateurs de sang de notre secteur de Gâtine. Nos cinq collectes annuelles ont connu un net recul dû au confinement et aux craintes de contamination. Pourtant, toutes les mesures sanitaires sont respectées lors des collectes, la collation est simplifiée mais nous vous accueillons toujours en toute convivialité de 16 H à 19 H. Afin de respecter la distanciation physique, l'EFS ne souhaite plus que nous utilisions la salle intercommunale de Secondigny. Nous serons désormais dans la salle Alauna et à la salle polyvalente de Saint Aubin le Cloud. Nous assurons toujours également des rendez-vous en plasma à Niort en co-voiturage grâce à Guillaume Devincenzi que vous pouvez contacter au 06 70 06 76 41. Nous vous attendons nombreux pour ce geste de générosité et de solidarité aux dates suivantes :

Mardi 9 FEVRIER à SECONDIGNY

Mardi 6 AVRIL à ST AUBIN LE CLOUD

Mardi 20 JUILLET à SECONDIGNY

Mardi 28 SEPTEMBRE à ST AUBIN LE CLOUD

Mardi 21 DECEMBRE à SECONDIGNY

MERCI POURTOUS LES MALADES
La présidente, Lysiane DESCHAMPS,
tél 05 49 95 64 22

TÉLÉTHON

Cette année le Téléthon a été organisé par Les Communes de Secondigny et Le Retail

En raison de la conjoncture sanitaire et du « Covid 19 », les différentes animations n'ont pu être réalisées sur le terrain.

Nous comptons sur vous pour dynamiser la cagnotte en ligne de notre secteur : <https://soutenirsafm-telethon.fr/secondigny> ou de faire un don à l'AFM

Dorothée et Alain

Le montant récolté s'élève à 17 000 euros grâce aux ramassages de ferraille (190 tonnes)



Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Les nouveaux conseillers municipaux au cœur du projet

L'année 2020 a été l'occasion de renouveler les équipes municipales. Les nouveaux conseillers, tout comme les acteurs impliqués dans la vie locale, seront associés à l'écriture de la Charte du projet de Parc naturel régional (PNR). Si les délais sont respectés, la phase d'évaluation et de validation de la Charte se terminera par la consultation des communes avant la fin de ce mandat municipal. Chaque Conseil municipal aura le choix d'adhérer à ce projet de Charte et donc au futur Syndicat Mixte du PNR.



Point d'étape sur le projet

Le Pays de Gâtine a obtenu, de l'Etat, en 2019, un avis d'opportunité favorable à la création du PNR.

Ce concours d'entrée est une première étape mais il reste plusieurs années de travail avant d'obtenir le

diplôme : le label PNR. Ce temps qui peut sembler long s'explique par le besoin de concertation nécessaire à l'adhésion de chacun à la feuille de route pour construire la Gâtine de demain : La Charte du Parc. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire. Elle est valable 15 ans et se décline en plans d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine paysager et architectural, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

Cette année, si particulière, n'aura pas remis en cause le projet de PNR. Au contraire elle a multiplié les raisons de s'engager dans cette démarche afin préserver un cadre de vie de qualité lorsque nos déplacements sont limités ou de soutenir les productions locales et les agriculteurs engagés en vente directe. Les restrictions sanitaires ont limité la tenue de grandes réunions participatives. Cependant, le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du Pays de Gâtine.

Qui pilote le projet de Parc ?

Le projet de PNR est porté par le Pays de Gâtine depuis 2016 et par son Président, nouvellement réélu, Didier GAILLARD, maire de Ménigoute. Les 31 élus du Pays de Gâtine suivent attentivement l'avancée du projet et un vice-président est chargé plus particulièrement de ce dossier, il s'agit de Jean-Pierre RIMBEAU, Maire d'Ardin et Président de la Communauté de communes Val de Gâtine. Toute l'équipe salariée du Pays de Gâtine est également mobilisée, selon les thématiques d'action et une cheffe de projet, Camille Bévuillon est dédiée à cette mission.

Le soutien de la Région et du Département

La Région Nouvelle-Aquitaine (qui a la compétence pour créer un PNR) accompagne financièrement et techniquement le Pays de Gâtine depuis le tout début de la démarche. Le Pays de Gâtine peut également compter sur le soutien du Département des Deux-Sèvres, partenaire de la démarche depuis son lancement, qui vient de valider une aide financière pour trois ans. Ces aides vont accompagner les études nécessaires au projet de PNR ainsi que l'animation des temps de concertation avec les acteurs et les habitants de la Gâtine.

Des experts au service du projet de Parc

Une nouvelle instance a été créée pour accompagner la création du PNR : il s'agit du Conseil Scientifique et Prospectif. Il est composé de chercheurs ou universitaires en activité ou retraités, d'experts ou de personnalités qualifiées dans les domaines des sciences de la nature ou des sciences humaines et sociales. C'est un outil d'aide à la décision qui a pour rôle de formuler des propositions et de conduire des réflexions lorsque sont à prendre des décisions nécessitant une expertise technique et scientifique sur le territoire.

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



Passage du Tour de France en Gâtine le 9 septembre 2020, installation du Pays de Gâtine sur la commune des Châteliers avec l'aide de Jean-Yves Faucher et Eric Veillon, agriculteurs sur la commune.

Les bons gestes en vallée du Thouet

Par ses travaux réguliers de retrait d'embâcles formés par la chute d'arbres ou l'accumulation de branches au droit des ponts, des passerelles et des ouvrages hydrauliques, le syndicat restaure les écoulements et prévient ainsi les dommages aux berges et aux infrastructures. Ces travaux sont pris en charge lorsque les propriétaires ne peuvent pas assurer par eux-mêmes cette responsabilité en raison de la taille des arbres ou de la dangerosité de l'intervention.

A l'approche de l'hiver le syndicat attire l'attention des propriétaires riverains et leur indique qu'il est temps de remiser les salons de jardins, les barques mal amarrées et tous les objets susceptibles de dériver lors d'une crue du Thouet. Ces bons gestes limiteront les besoins de travaux au cours de l'hiver lorsque les courants forts des rivières rendent les travaux difficiles pour les équipes d'intervention.



PHOTO : Retrait d'embâcle à Pommiers ©SMVT

Les droits et devoirs du riverain

Le Thouet et ses affluents en Deux-Sèvres sont des cours d'eau « non domaniaux », qui relèvent donc du domaine privé. Toutefois ce caractère privé du lit et des berges s'accompagne d'un certain nombre de droits et de devoirs pour les riverains, précisés par le Code de l'environnement. Par exemple le droit d'usage de l'eau (dans la limite des autorisations préfectorales) et le droit de pêche (avec une carte de pêche) s'accompagnent de devoirs, tels que l'entretien régulier des berges et le maintien des capacités d'écoulement des rivières.

Dans certains cas relevant strictement de « l'intérêt général » le SMVT peut se substituer aux riverains défaillants. Le syndicat mobilise alors un programme d'actions contractualisé avec l'agence de l'eau pour mener des travaux de retrait des embâcles, de restauration écologique des rivières, etc.

Chaque propriétaire, à son échelle, participe à la reconquête écologique du Thouet et de ses affluents. Pour un entretien équilibré et respectueux de l'environnement il est vivement conseillé de contacter les techniciens de rivières du SMVT, avant tous travaux en bordure de cours d'eau. Certaines démarches administratives sont parfois nécessaires, et des conseils simples et adaptés sont souvent suffisants pour répondre aux besoins.

Une deuxième tranche comprenant trois nouveaux sites est à l'étude sur les communes de Saint-Généroux, Airvault et Saint-Loup-Lamairé, pour une livraison au printemps 2022.

Exemples de travaux réalisés par le SMVT:

Tourisme en vallée du Thouet :

La Vélo Francette et les itinéraires vélo en vallée du Thouet : 350 km à parcourir !

La vallée du Thouet est traversée de part en part par la Vélo Francette, véloroute nationale reliant Ouistreham à La Rochelle sur 630 km. Le Thouet à vélo représente 120 km d'itinéraires des sources du Thouet à la Loire. 13 boucles connexes de 25 à 50 km sont à découvrir également. En 2020, suite au déconfinement lié à la COVID-19, la Vélo Francette a connu une augmentation de sa fréquentation de +30% en moyenne en vallée du Thouet. Ces aménagements ont été réalisés par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT).

Toutes les informations sur :
www.valleeduthouet.fr et sur
www.lavelofrancette.com



PHOTO : Vélo / ST GENEROUX -©
P.BELTRAMI Vélo Francette



PHOTO : SOUVENIR D'UNE PLAGE, Mythologie d'un possible littoral – Cabines des remparts - © Ville de Thouars

Voir la vallée du Thouet autrement : le parcours artistique

Afin de permettre aux promeneurs de voir le Thouet autrement, le SMVT a souhaité valoriser les abords de la rivière à travers l'installation d'œuvres d'art pérennes. Dans le cadre du programme de commande publique du ministère de la Culture et avec l'accompagnement du centre d'art la Chapelle Jeanne d'Arc de Thouars, trois œuvres ont été réalisées en 2019 à travers la création de Corène CAUBEL « SOUVENIR D'UNE PLAGE : Mythologie d'un possible littoral » sur les communes de Thouars, Saint-Jean-de-Thouars et Saint-Jacques-de-Thouars.

Une deuxième tranche comprenant trois nouveaux sites est à l'étude sur les communes de Saint-Généroux, Airvault et Saint-Loup-Lamairé, pour une livraison au printemps 2022.

ARTISANS



NOM	COORDONNEES	TELEPHONE
Christelle et Hervé Denoues	Producteur de pommes et poires , vente de jus de pommes , la Marchandière	05.49.63.72.32 06.87.43.34.61
Pillet - Gingreau	Charpente Menuiserie la roche des bois	05.49.63.78.19
Damien Mimeau	Menuiserie 35 rue du thouet	06.21.08.07.98
Stéphane Guilbault	Plombier , Chauffagiste la Daguinière	05.49.95.44.71 06.87.13.22.39
Baudet - Bonnin	Electricien , Plombier , Chauffagiste	05.49.95.65 .13
Adé coiff'	Coiffeuse à domicile la Bougrie	06.84.30.75.99
Romuald Bluteau	Menuiserie 24 rue du prieuré	05.49.69.83.94 06.83.60.64.13
Earl Bertin	Vente de viande bovine les Bordes	05.49.63.73.37 06.09.50.33.96
Michel Barateau	Ebénisterie 7 rue du thouet	05.49.63.32.15
Maxime Dubin	Aménagements et Entretien extérieurs , Terrassement 33 rue du prieuré	06.68.12.75.71
Aurélie Vrignault	Opticienne à Domicile - Les Opticiens Mobiles	06.15.55.94.97
Le Regal'on	Restaurant - Ether et Belle - Place de L'Eglise	05.49.63.07.61
Thomas Bernard	Entreprise de Maçonnerie - La Garde	06.20.62.52.60
Géffard Bruno	Poissonnier alimentation - Jeudi 12 h 30 place de l'église et sur demande	05.49.63.50.05
Geffré Joël	Boucher Charcutier - vendredi 10 h place de l'église et sur demande	05.49.95.66.21
Pomme de Pain	Boulangerie - en tournée le mercredi et le samedi	05.49.63.71.52

LES ACTIVITÉS :

Le français au Régal'on : le vendredi de 18H à 20H tous les quinze jours, les français parlent anglais et les anglais parlent français. Un bon moyen pour découvrir agréablement les langues et échanger dans la convivialité. Sans rendez-vous ! . Pour plus d'info contactez Ether ou Eddie au 05.49.63.07.61

Le Foot : l'association GatiFoot vous permet de pratiquer de sport à tout âge et dans un cadre agréable. Contact Flavien Pied : 06.76.77.83.74

L'équitation : Le centre équestre de La Mothe vous propose des cours d'équitation débutant à confirmé, des ballades et randonnées à cheval. Vous pouvez prolonger vos séjours dans le gîte et profiter de ses étangs pour pêcher. Contact : Stéphanie ou Yves au 06.24.54.65.85 / 06.12.42.28.95

Le remuénige : La maison Gilberte Doret propose régulièrement sur Allonne et les communes alentour des activités parmi lesquels le remuénige. A travers des jeux, on fait travailler ses neurones... Contact : 05.49.63.12.62

Le Judo : L'association Judo Plaine et Gâtine a son siège à Mazières en Gâtine mais les cours sont dispensés sur plusieurs communes du canton : Thénézay, Parthenay, Secondigny, Mazières, Ménigoute, Vernoux-en-Gâtine et Coulonges-sur-Autize. Contact : Denis BLAIS au 06.83.84.56.08

Le tennis : le Tennis Club Secondigny vous propose de pratiquer ce sport sur Secondigny. Contact : 0609811356



BONNE ANNÉE 2021

